

## PRIX DE L'ATEM SUR LES RECHERCHES EN ÉTHIQUE

L'Association de Théologiens pour l'Étude de la Morale (ATEM) organise un prix pour récompenser un texte qui rend compte des recherches d'un(e) jeune éthicien(ne) et qui sera publié dans la *Revue d'Éthique et de Théologie Morale* (RETM). Le prix est de 1000 euros.

Les candidat(e)s doivent avoir terminé leur master en éthique théologique ou philosophique depuis moins de 3 ans, ou être inscrit(e)s dans un cycle doctoral, ou avoir soutenu leur thèse depuis moins de 3 ans.

Le texte soumis au concours doit être au format de la RETM : 30 000 signes (tout compris), avec un résumé de 800 signes et 5 mots-clés.

Le sujet de l'article peut être en éthique théologique (théologie morale fondamentale, théologie morale appliquée à un domaine particulier : éthique biomédicale, éthique sociale, éthique de l'environnement, éthique familiale, etc.) ou en éthique philosophique (fondamentale ou appliquée). Il rend compte des recherches menées dans le cadre du doctorat ou du master.

Le prix de 1000 euros sera décerné à l'occasion du colloque annuel de l'ATEM (26-28 août 2020 à Louvain-la Neuve) où le lauréat sera invité et pris en charge (le remboursement des frais de transport ne dépassera pas 200 € sur justificatif). Son article sera publié dans la RETM avec mention du prix. Le lauréat recevra un abonnement à la revue d'un an.

Le jury de ce prix sera le comité de rédaction de la RETM.

Les textes sont à envoyer à Alain Thomasset s.j. président de l'ATEM : [alain.thomasset@jesuites.com](mailto:alain.thomasset@jesuites.com)

**Date limite des dépôts : 15 avril 2020**